

3 février 2003 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Message de M. Jacques Chirac, Président de la République, lu à l'occasion de l'ouverture de l'année européenne des personnes handicapées, Rennes le 3 février 2003.

Monsieur le Président du Comité de coordination,
Messieurs et Mesdames les ministres,
Monsieur le Président du Conseil régional,
Monsieur le Président du Conseil général,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs,

En consacrant l'année 2003 aux personnes handicapées, le Conseil de l'Union européenne nous offre une chance d'avancer. Il nous adresse également un formidable défi, celui de la pleine reconnaissance par la société des droits, des besoins et de la richesse des personnes handicapées, indispensable à leur intégration à la vie sociale.

Je salue chaleureusement tous ceux qui ont répondu présents en participant aujourd'hui à la cérémonie officielle d'ouverture de cette année européenne.

Je vous remercie pour votre ardeur et votre détermination à agir, que je sais grandes. Je vous assure du soutien des pouvoirs publics, dignement représentés aujourd'hui.

L'année européenne des personnes handicapées est une année de mobilisation. Leur insertion dans notre société est une exigence civique. Votre mobilisation irriguera la nation tout entière. Je me réjouis de l'accueil enthousiaste qui a été réservé à l'appel à projets lancé à l'automne dernier et qui a suscité un foisonnement d'initiatives associatives. Leur grande qualité prouve que ce combat est entre de bonnes mains. Les centaines de manifestations qui ponctueront cette année interpellent nos concitoyens. Elles les surprendront par leur énergie et leur créativité. Elles donneront aux Français l'occasion de changer leur regard sur le handicap.

L'année européenne des personnes handicapées sera placée sous le signe de la fête, de la rencontre et de l'ouverture à l'autre, à sa différence et à sa richesse. Car c'est dans la joie que l'on scelle les retrouvailles d'une société avec elle-même.

L'année européenne des personnes handicapées concrétise l'esprit de solidarité et de fraternité qui anime la construction européenne. En suscitant le dialogue et l'échange des bonnes pratiques, l'Europe nous invite à faire de cet événement sans précédent le moteur de grandes avancées pour l'insertion des personnes handicapées dans notre vie sociale.

En France, l'année européenne sera une année de mouvement.

Les trois flèches qui symbolisent cette année 2003 nous invitent à avancer, comme cette " marche sans entraves " qui traversera l'Europe au rythme du bus européen parti de Grèce la semaine dernière et que notre pays accueillera aux mois d'avril et de mai.

Le changement est déjà à l'oeuvre. Les efforts budgétaires consacrés dès cette année à l'amélioration des conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes handicapées ont été les premiers signes de la détermination du gouvernement à agir.

La réforme de la loi de 1975 a été engagée. Grâce à elle, le choix de vie des personnes handicapées sera respecté. Elles deviendront enfin les acteurs des décisions qui les concernent. En écho à l'année européenne, et pour mieux sensibiliser les citoyens, les entreprises et les collectivités territoriales, l'action en faveur des personnes handicapées a été érigée au rang de grande cause nationale.

Je me joins à Madame DIAMANTOPOULOU, commissaire européen, pour vous inviter à " monter à bord " et à faire route ensemble.

Je vous remercie.

Jacques CHIRAC